

PROJET KISILI FINANCÉ PAR USAID/OFDA & FFP

RAPPORT D'ÉVALUATION RAPIDE DES BESOINS DE 102 MENAGES DEPLACES INTERNES

DANS LA COMMUNE DE BAYE,
CERCLE DE BANKASS,
RÉGION DE MOPTI du 10 au 14 AVRIL 2018



CRS MALI

Représentant Résident
Niek de Goeij
00.223.76.40.93.00
niek.degoeij@crs.org

Coordinateur des Programmes d'Urgence
Lamine Diallo
00.223.82.00.90.83
lamine.diallo@crs.org

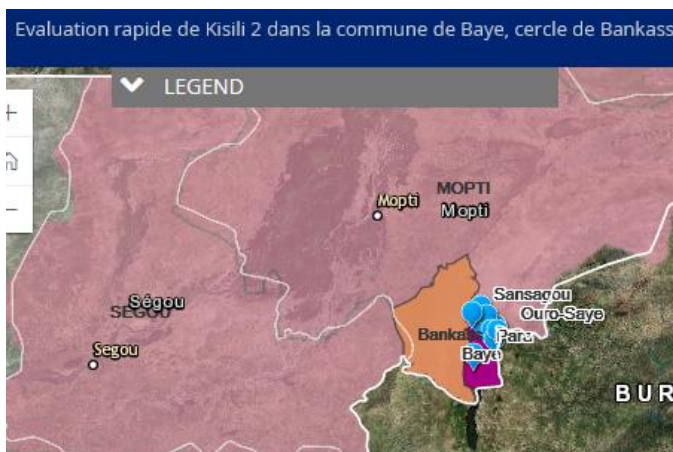
I. INTRODUCTION

A. CONTEXTE

En janvier 2018, le Cercle de Koro faisait face à un regain de tensions vives entre groupes armés qui sévissent dans la zone exacerbant les effets du conflit intercommunautaire qui existaient dans la zone depuis près d'une année entre des communautés d'origine Peulhs et Dogons. En date du 09 Avril 2018, CRS a été informée par son partenaire Local, Caritas Mali du Diocèse de Mopti, d'un mouvement de populations à la suite de la destruction du village de de Saberré qui a été incendié par des individus armés non identifiés. Cela a été marqué par des pertes en vies humaines, de destructions de stocks alimentaires et d'autres biens ménagers et productifs dans le Cercle de Koro.

Par crainte d'éventuelles représailles très fréquentes dans cette zone en conflit, les populations de Diankabou, Woro, M'Bana, Guiri, Koro et Toroly se sont déplacées vers différents villages de la Commune de Bayes dans le Cercle de Bankass, et vivant ainsi dans des conditions précaires. Cette situation a entraîné une dégradation des conditions de vie de ces populations déjà détériorées par la mauvaise campagne agricole de 2017-2018. Ces informations relatives aux déplacements de ces personnes, ont été confirmées par le Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Koro et par OCHA, lors de la réunion du Groupe Inter-Agence de Coordination tenue le 03 avril 2018 à Sevaré. Lien Carte : [ICI](#)

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet de Mécanisme d'Intervention Rapide dénommé « KISILI II » financé par l'USAID / OFDA & FFP, CRS a notifié à OCHA son positionnement pour conduire une évaluation rapide des besoins multisectoriels des 102 ménages déplacés et des populations hôtes affectées du village de Dangatene dans la Commune de Baye du 10 au 14 Avril 2018. Cette évaluation des besoins de ces ménages déplacés a été conduite par CRS en collaboration avec son partenaire local, Caritas Mali du Diocèse de Mopti, le Service Local du Développement Social de Koro en vue de permettre aux acteurs humanitaires d'apporter une réponse urgente pour atténuer les souffrances des populations ciblées. Aussi, STOP SAHEL, un partenaire local du UNHCR, a participé à cette mission d'évaluation et étaient beaucoup focalisés sur le Secteur des abris.



B. PROFIL DE LA COMMUNAUTE TOUCHÉE

La population déplacée ciblée par cette évaluation est constituée de Dogons provenant des villages de Diankabou, Woro, M'Bana, Guiri, Koro et Toroly, vit essentiellement de l'élevage / embouche et de l'Agriculture.

La situation des ménages par secteur d'activités principales est détaillée dans le tableau ci-dessous.

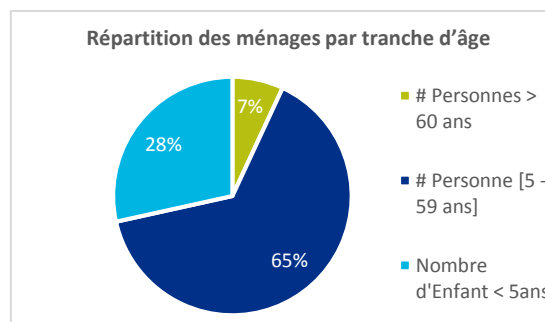


Tableau 1.0 : Les principales activités des ménages

Activité principale	Elevage	Travail Agricole	Aucune	Petit commerce	Travail occasionnel	Total
# ménages déplacés	72	16	3	0	1	92
# ménages hôtes	5	4	0	1	0	10
% ménages	75%	20%	3%	1%	1%	100%

C. METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION

Pour identifier les ménages déplacés, l'équipe d'évaluation a procédé à la fois par une analyse et une vérification des listes par sites fournies par le Service Local du Développement Social de Bankass en collaboration avec World Vision, les chefs des sites et de familles d'accueil. Après identification, l'équipe d'évaluation a fait un enregistrement biométrique de l'ensemble des chefs de ménages et des

cartes d'identification individuelle des représentants de chaque ménage avec un code-barre ont été distribuées aux différents représentants des 102 ménages. L'analyse des données fait ressortir que les 102 ménages enregistrés sont constitués de 92 ménages déplacés internes soit environ 90 % et 10 ménages hôtes. La démographie des ménages touchés par cette évaluation dont les statistiques sont basées sur les données du Recensement Géographique de la Population et l'Habitat de 2009 (RGPH) est décrite dans Tableau 2.0 ci-dessous, de la Commune de Baye.

Tableau 2.0 : Démographie des ménages

Démographie de la population	Populations Totale Zone	Ménage dans la zone	Population touchée	Ménages touchés	Femmes Chef de ménage	Hommes Chef de ménage	Personnes Handicapées	Femmes enceintes	Femmes allaitantes
# déplacées	26392	4608	536	92	14	78	12	14	69
# hôtes	0	0	114	10	1	9	2	5	7
Total	26392	4608	650	102	15	87	14	19	76
% de la population	100%	100%	2%	2%	15%	85%	2%	3%	12%

D. SITUATION SECURITAIRE & ACCES HUMANITAIRE

La situation sécuritaire dans la région de Mopti reste toujours volatile en raison de la fréquence des actes de criminalité infligés par des groupes armés non identifiés, des radicaux très présents dans cette région et hostiles à la présence de tout ce qui est symbole de l'Etat. Ces actes sont récemment fréquents sur l'ensemble des Cercles de la région et occasionnent des déplacements des populations civiles en exacerbant les conditions de vie des populations déjà fragilisées par des tensions intercommunautaires et par un faible rendement des cultures dû aux aléas climatiques.

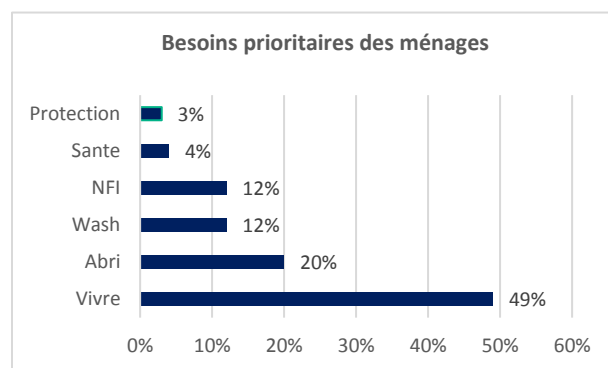
Au cours du 1^{er} trimestre 2018, le Cercle de Koro, a enregistré différents incidents sécuritaires liées à des conflits intercommunautaires, des opérations des forces de défense et de sécurité, des milices armées locales (dozos, dogons) et des Groupes radicaux. Contrairement aux Cercle de Koro et Djenné, dans Cercle de Bankass, aucun incident majeur n'a été rapporté au cours des trois derniers mois, hormis l'intimidation d'une ONG par des radicaux qui fut enregistré le 03 mars dernier dans la Commune de Diallassagou. Toutefois, le risque des incidents est demeuré assez élevé dans ladite zone. Des contrôles inopinés sur les axes par les milices locales ont été signalés. Les communes de Wankoro, de Baye à la frontière avec le Burkina Faso et de Segué, sont les zones les plus exposées à cause des mouvements des groupes radicaux et des actes de criminalités déjà identifiés dans ces zones en 2017.

II. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION RAPIDE

A. BESOINS PRIORISÉS

Après l'analyse des données, il ressort de cette évaluation que les premiers besoins prioritaires sont :

1. Vivres : 49% ;
2. Abris d'urgences :20% ;
3. Non-Vivres ;12%
4. WASH :12%



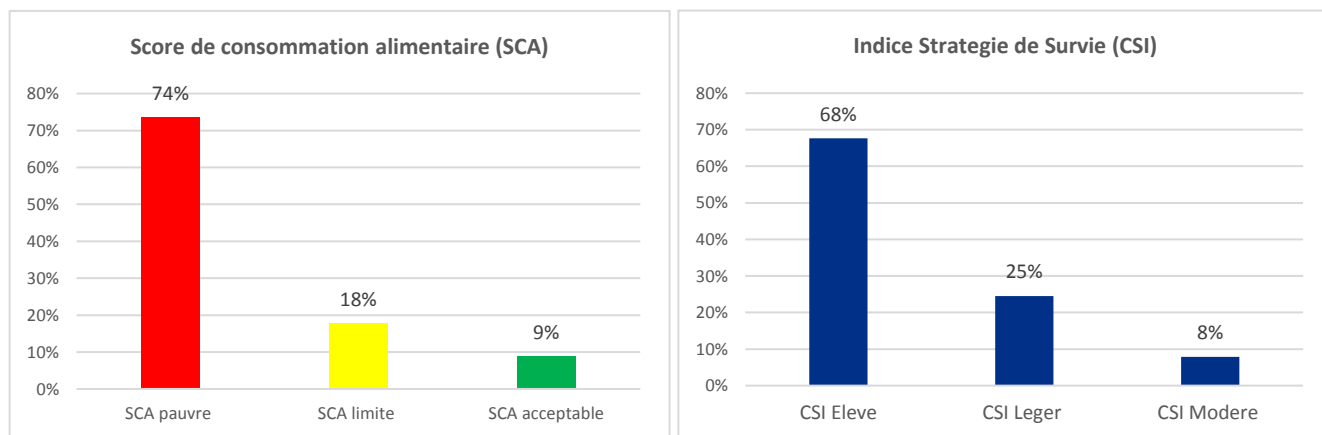
B. BESOINS HUMANITAIRES PAR SECTEUR

B.1. SECURITE ALIMENTAIRE

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, les besoins alimentaires constituent la première priorité des besoins globaux des ménages, soit 49%. Sur l'ensemble des personnes ciblées par cette enquête, 74% ont une consommation alimentaire pauvre contre seulement 9% qui ont dans une situation alimentaire acceptable. Encore avec les effets des mauvaises récoltes de cette campagne agricole, les stocks de vivres n'existent quasiment pas pour l'ensemble des ménages enquêtés. Pour les quelques-uns qui en disposent, 85% de ces ménages

estiment que de ces stocks de céréales ne peuvent pas dépasser la période de couverture des besoins alimentaires d'une semaine. Selon, les résultats de l'enquête, seulement 7% des ménages évalués mangent 3 repas par jour, contre 82% qui arrivent à manger 2 repas par jour.

L'analyse de l'indice de stratégie de survie montre que plus de la moitié, soit 68% des ménages enquêtés ont un « CSI Elevé » et « CSI léger » pour 25% des ménages à la date de l'enquête. Les principales stratégies de survie néfastes à court et à long terme qui sont utilisées par les ménages portent sur la consommation des aliments les moins préférés, la réduction de la ration alimentaire et du nombre des repas, celle de consommation des adultes/mères au profit des jeunes et le recours aux voisins et proches parents. Aussi, il ressort, des informations et les constats recueillis sur le terrain, que les ménages déplacés n'ont reçu aucune assistance alimentaire au moment du passage de l'équipe d'évaluation. Les graphiques ci-dessous présentent la situation du score de la consommation alimentaire et l'indice de la stratégie de survie au niveau des ménages ciblés par l'enquête.



B.2. ABRIS

Le secteur des abris occupe la deuxième place des besoins prioritaires des ménages avec 20% pour les ménages enquêtés, après les vivres. Du constat général sur le terrain et l'analyse des données collectées, 40% des bénéficiaires sont confrontés à des problèmes de logements, 39% vivent dans les abris individuels improvisés et 11% dans des tentes traditionnelles. Sur l'ensemble des ménages, 7% des personnes habitent dans leur propre maison avec des conditions de vie aussi très précaires. La superficie moyenne d'abri par personne (1,6m²/personne) est largement inférieure au seuil d'urgence du cluster abri au Mali qui est de 3,5m²/ personne.

L'état de l'ensemble des abris utilisés par les ménages enquêtés est jugé « mauvais » pour 61% et bon pour seulement 5%. Une assistance dans ce domaine permettrait d'améliorer les conditions de protection de ces ménages, et surtout leur protection vis-à-vis de la chaleur et du vent chaud en cette période de la saison sèche. Le tableau ci-dessous présente la situation des différents abris utilisés par les populations évaluées.

Tableau 3.0 : La situation des abris utilisés par les ménages

Types d'Abris	Pas d'abri	Abri individuel improvisé	Tentes traditionnelle	Propre Maison	Maison privée fournie gratuitement par famille	Abri temporaire
# Ménages déplacés	41	39	11	0	0	1
# Ménages hôtes	0	0	0	8	2	0
% Ménages	40%	39%	11%	9%	0%	1%

B.3. NFI :

Selon les résultats de l'évaluation, les articles non vivres sont ressortis comme un besoin prioritaire pour l'ensemble des ménages avec 12% après les vivres et les abris. Les préoccupations majeures dans ce secteur pour cette population affectée par le mouvement portent sur les supports de couchage avec 40%, 16% aussi bien pour les bâches que pour les bidons et 15% pour les ustensiles de cuisine. Le besoin en moustiquaire a été exprimé par 6% des ménages. Le score NFI moyen, pour 38% des ménages, est supérieur au seuil d'urgence du cluster NFI au Mali qui est de 3.8. Une assistance prenant en compte ces types d'articles permettra aussi aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie et satisfaire leurs besoins ménagers.

B.4. WASH

Les besoins en WASH viennent au même niveau que les articles non alimentaires avec 12%. Les conditions d'hygiène et d'assainissement dans lesquelles vivent ces communautés cibles sont particulièrement critiques. Les ménages déplacés consomment principalement les eaux de puits non protégés (75%) et les eaux de surfaces (10%). Sur l'ensemble des ménages, seulement 7% utilisent les eaux provenant des forages et des puits protégés.

Selon les données collectées, le traitement de l'eau avant la consommation ne semble pas être dans l'habitude des populations concernées. Sur l'ensemble des ménages enquêtés, 78% de ces ménages ne traitent jamais l'eau de consommation contre 21% des personnes enquêtées qui soutiennent traiter parfois l'eau avant la consommation. 71% de ces ménages ne disposent pas de récipients avec fermeture pour le stockage de l'eau de boisson. Le tableau ci-dessous présente la situation des principales sources d'eau utilisées par les ménages enquêtés.

Tableau 4.0 : Les principales sources d'eau utilisées par les ménages

Principales Sources d'Eau Utilisée	Puits creusés non protégé	Eau de mare	Forage/Pompe	Eau robinet	Puits creusés protégés	Autre	Grand Total
# Ménages déplacés	73	9	7	1	1	1	92
# Ménages hôtes	3	1	1	3	2	0	10
% Ménages	75%	10%	8%	4%	3%	1%	100%

Sur l'ensemble des ménages, seulement 14% connaissent les moments critiques de lavage des mains contre 86%. Même ceux qui en connaissent, ne les pratiquent pas et utilisent habituellement de l'eau simple pour se laver les mains et seulement 7% ont affirmé utiliser le savon. Il ressort des observations au niveau des sites d'accueil, le manque de récipients de stockage d'eau et l'inexistence des latrines, toutes choses qui est susceptible d'entraîner le développement des maladies liées à l'hygiène et de l'eau.

B.5. AUTRES SECTEURS

SECTEUR	Besoins Humanitaires	Réponses Fournies	Gap(s) à Combler	Autres Informations
MOYENS DE SUBSISTANCE	<ul style="list-style-type: none"> Les principales activités économiques de ces ménages sont l'élevage (75%) et le travail agricole (20%). 3% ne pratiquent aucune activité Ces principales activités ont été impactées de façon négative par les déplacements involontaires et par le fait qu'une frange de cette population ne pratique presque aucune activité. 	Aucune action n'a été apportée à ces ménages.	<ul style="list-style-type: none"> Un appui est nécessaire pour aider les ménages affectés à restaurer l'équilibre de leur moyen de subsistance ; Cependant, pour mieux appréhender ce secteur et mieux adresser la réponse, il serait plus judicieux de faire une évaluation des moyens d'existence. 	78% des répondants des ménages enquêtés estiment que leur activité économique a été impactée par le déplacement ;
NUTRITION	<p>Au sein de la population ciblée par cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les enfants de moins de cinq ans représentent 28%. Les femmes enceintes, 3% ; Les femmes allaitantes, 12%. 	Aucune action n'a été constatée par l'enquête pour les ménages ciblés.	Une évaluation plus approfondie est nécessaire pour identifier les véritables besoins en nutrition.	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation rapide ne permet pas d'appréhender la problématique de la nutrition en profondeur ; Cependant, la situation alimentaire critique constatée au niveau des sites fait que les risques des cas de malnutrition peuvent être élevés surtout au niveau des enfants, les femmes enceintes et allaitantes.
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> Dans le secteur de la santé, 48% de la population enquêtée estime avoir un accès limité aux soins de santé à cause des moyens financiers et aussi les limitations 	Aucune action n'a été constatée par l'enquête pour les ménages cibles.	<ul style="list-style-type: none"> Cependant les déplacés sont confrontés à des problèmes financiers en vue de payer les soins. 	Deux centres de santé existent, à savoir le centre de santé de Baye et de Yara, très loin de sites des déplacés. En moyenne les

	<p>de mouvements à cause de l'insécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des ménages fréquentent le centre de santé communautaire du chef-lieu de commune de Baye et de Yara. • Mais le déplacement forcé des ménages fait qu'ils ne disposent pas des ressources pour se payer des soins. 			déplacements se font dans un rayon moyen de 14 kilomètres.
PROTECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de vie de ces populations sont devenues très précaires en raison de nombreux problèmes notamment l'insécurité, les persécutions, les menaces et enlèvement des biens entre les populations de la même zone. • Cet état de fait rend méfiantes les populations déplacées à toute visite étrangère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas eu d'actions entreprises dans ce domaine pour ramener la quiétude en faveur de ces personnes déplacées et protéger leurs biens. 	La problématique de protection a été traitée et analysée selon l'outil MIRA avec des témoignages de certaines personnes	Les ménages déplacés et la communauté hôte partagent des valeurs sociales, culturelles et historiques et vivent en harmonie.
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été constaté que les déplacés de la commune de Baye ne disposent pas d'écoles sur la plupart des sites d'accueil. • Seulement ceux qui sont dans les environs de Baye ont la possibilité de réinscrire leurs enfants à l'école 	Selon les déplacés, aucune n'a été entreprise pour venir en aide dans ce secteur à leur endroit	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les déplacés à inscrire et réinscrire ceux qui étaient à l'école. • Un programme d'aide scolaire aux écoles qui accueillent les déplacés serait bien pour donner la possibilité à ces écoles de produire une éducation de qualité. 	Il est de signaler que les sites sont loin du chef de commune, ils sont pour la plupart dans un rayon de 14 kilomètres.

C. ANALYSE SUCCINCTE DU MARCHÉ

Les ménages déplacés ne fréquentent que les foires hebdomadaires de Baye, de Pissa et de Yara. Ces marchés sont approvisionnés en produits de première nécessité, à savoir le riz, le mil, le sucre, le lait et autres. Selon les résultats issus des analyses axées sur le marché, 65% des répondants de la population enquêtée affirment que la disponibilité des articles alimentaires accessibles sur ce marché local est « peu suffisante » et « pas du tout suffisante » pour 24%. La qualité de ces articles est jugée « peu satisfaisante » par plus de la moitié (68%) des personnes enquêtées et « peu satisfaisante » par 71%. Le même constat est fait au niveau des articles non-alimentaire avec 86% qui trouvent que la disponibilité de ces articles n'est « pas suffisante » au moment où seulement 10% estiment satisfaisante la qualité de ces articles.

III. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la communauté humanitaire d'apporter une réponse urgente à travers :

- ❖ Une assistance dans le domaine de la sécurité alimentaire en vue de permettre à ces ménages de couvrir leurs besoins alimentaires pendant au moins un mois.
- ❖ Une assistance en Abris permettrait aux ménages déplacés de se procurer des toits temporaires et en toute dignité.
- ❖ Une assistance complémentaire en articles non alimentaires est nécessaire, en privilégiant les ustensiles de cuisine pour permettre aux ménages de satisfaire leurs besoins ménagers ;
- ❖ Dans le secteur du WASH, il est recommandé une dotation des ménages en kits pour le traitement de l'eau pour la consommation d'eau, des articles de stockage l'eau et d'intégrer les séances de sensibilisations sur le traitement des eaux de boissons et l'utilisation du savon et/ou autre désinfectant pendant les moments critiques pour les lavages des mains afin de prévenir des maladies diarrhéiques ;
- ❖ Toute assistance devra intégrer le suivi et la mise à jour sur la situation sécuritaire de la zone pour la sécurité des interventions, et limiter les risques de protection sur les personnel et les bénéficiaires